

Communiqué de presse de l'Union suisse des paysans du 19 juillet 2024

## **Droits de douane et paiements directs favorables à la biodiversité**

**Le Conseil fédéral a évalué les effets sur la biodiversité de quatre instruments de politique agricole : la protection douanière, les contributions à la sécurité de l'approvisionnement, les améliorations structurelles et la promotion des ventes. Sa conclusion rejoint celle de l'Union suisse des paysans : la biodiversité ne sera pas améliorée par la suppression des droits de douane et des contributions à la sécurité de l'approvisionnement ; il faut une optimisation qualitative de la promotion existante de la biodiversité.**

La protection douanière est importante pour l'approvisionnement en denrées alimentaires indigènes et les revenus des familles paysannes. C'est ce que confirme une étude commandée par le Conseil fédéral. Celle-ci démontre, en s'appuyant sur la science, que sans droits de douane, la production de denrées alimentaires se déplace à l'étranger, tout comme la pollution de l'environnement, et ce de manière inéquitable : les conséquences sur la biodiversité diminueraient en Suisse (-13 %), mais cette diminution serait doublement rattrapée par les effets environnementaux à l'étranger (+28 %). Selon le pays d'origine, la charge environnementale serait encore plus élevée. Plutôt que de supprimer les droits de douane, il s'agit donc de maintenir autant que possible la production alimentaire en Suisse et de compenser l'effet négatif par des mesures ciblées de promotion de la biodiversité. Il est possible d'y parvenir en améliorant la qualité de cette promotion sans retirer davantage de surfaces à la production.

La conclusion est encore plus nette en ce qui concerne les contributions à la sécurité de l'approvisionnement, qui font l'objet de nombreuses critiques. Malgré leur nom, elles n'ont pratiquement aucun effet sur l'intensité de l'agriculture, mais un grand impact sur les revenus des familles paysannes, car elles rémunèrent des prestations d'intérêt public. En montagne, elles assurent l'entretien du paysage et maintiennent les prairies et les pâturages ouverts. En fin de compte, les contributions à la sécurité de l'approvisionnement permettent de varier le paysage, ce qui a un effet positif sur la diversité des espèces.

Les améliorations structurelles telles que la construction de chemins, l'irrigation des prairies ou les améliorations foncières intégrales n'ont pas d'influence évidente sur la biodiversité. Chacune d'entre elles a des effets positifs et négatifs. Toutes assurent l'exploitation dans les régions de montagne, ce qui est positif pour la biodiversité. Les améliorations foncières intégrales intègrent d'ores et déjà des mesures de compensation écologique.

Même en ce qui concerne la promotion des ventes de lait, de viande et d'œufs, les auteurs de l'étude ne constatent pas d'influence significative sur la biodiversité ou l'incitation à la consommation. Par ailleurs, la promotion incite les consommateurs à se tourner davantage vers des produits suisses, ce qui est plus durable que de faire importer.

### **L'initiative biodiversité est contre-productive**

En résumé, l'agriculture suisse est sur la bonne voie : elle utilise les ressources naturelles limitées et la topographie locale pour produire des denrées alimentaires végétales et animales et promouvoir la biodiversité par des mesures ciblées. L'initiative extrême sur la biodiversité demande une augmentation massive des surfaces protégées. En conséquence, moins de denrées alimentaires seraient produites en Suisse et les problèmes seraient déplacés à l'étranger. Comme le montre l'étude, la biodiversité suisse s'améliorerait certes, mais les conséquences négatives à l'étranger seraient deux fois plus importantes. « Loin des yeux, loin du cœur » n'est pas la bonne devise à adopter quand il s'agit de veiller à la durabilité dans l'approvisionnement alimentaire.

#### *Renseignements :*

*Martin Rufer, directeur de l'USP, tél. 078 803 45 54*

*Francis Egger, directeur adjoint de l'USP, tél. 079 280 69 66*

*[www.sbv-usp.ch](http://www.sbv-usp.ch)*